|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | REGIO-EMPL-DAC 6 |
| Numéro de poste Sysper: | 369039 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Axel Badrichani  4 eme trimestre 2023  2… années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction d’audit de la cohésion (DAC) a été créée en juillet 2021. Sa mission principale est d’auditer les fonds de cohésion (FEDER, FC, FSE, FEAD) dans les États membres et de contribuer à la déclaration d’assurance des deux directeurs généraux (ordonnateurs délégués de la DG REGIO et de la DG EMPL), à savoir:

— qu’ils ont une assurance raisonnable que les ressources affectées sous leur responsabilité ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et

— que les procédures de contrôle mises en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes.

Le candidat retenu fera partie de la direction DAC.

L’unité DAC.6 à laquelle sera affecté le candidat retenu, est une unité d’audit opérationnel d’environ 20 personnes. Elle est divisée en deux secteurs d’audit et bénéficie d’un environnement de travail dynamique et stimulant ainsi que d’un solide esprit d’équipe.

L’unité est notamment chargée de l’audit des fonds de la politique de cohésion dans les États membres de la France, du Luxembourg et de la Roumanie et est chargée de la coordination des audits de la coopération territoriale européenne (CTE) et des mesures de simplification telles que les options de coûts simplifiés (OCS) et le financement non lié aux coûts (FNLC).

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous offrons un environnement de travail dynamique et stimulant avec un esprit d’équipe solide et un soutien mutuel. Le poste comprend également de nombreux contacts externes avec les autorités des États membres et une collaboration étroite avec les unités géographiques chargées du suivi de la mise en œuvre de ces fonds de l’UE axée sur les résultats afin de soutenir au mieux le développement régional et la cohésion.

Le nouveau collègue contribuera à la mise en œuvre de la stratégie d’audit de la direction DAC, à la réalisation d’audits de haute qualité et à la fourniture d’un avis d’audit annuel sur les systèmes de gestion et de contrôle relevant de sa responsabilité et sera également associé aux tâches horizontales de coordination des audits liées à la CTE et aux OCS.

Ce poste implique généralement 2 à 3 missions d’audit par an dans les États membres.

Il évaluera :

• les États membres et/ou les bénéficiaires à mettre en place des systèmes de gestion et de contrôle solides et efficaces en vue d’une mise en œuvre des subventions de leurs programmes opérationnels axée sur les résultats;

• leurs systèmes de contrôle garantissent la légalité et la régularité des dépenses déclarées à la Commission européenne;

• et des mesures correctives remédient aux insuffisances des systèmes de gestion et de contrôle, y compris des corrections financières visant à ramener le risque résiduel cumulé sous le seuil de signification de 2 %.

Il fournira des travaux d’audit de haute qualité de manière indépendante et objective, sur la base de normes professionnelles.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un candidat enthousiaste et motivé avec une expertise en matière d’audit. L’audit et/ou une expérience opérationnelle dans le domaine des fonds de Cohésion constitueraient un atout essentiel, mais ne constituent pas des conditions préalables pour postuler à ce poste.

Il/elle doit avoir de très bonnes capacités d’analyse, de résolution de problèmes et un sens de l’initiative.

Le candidat retenu devra en outre garantir un solide esprit d’équipe, un climat de travail positif et un soutien mutuel au sein de l’unité, ainsi qu’une collaboration proactive avec d’autres unités et collègues DAC/EMPL/REGIO. À l’issue de certaines formations et d’un tutorat sur le poste, il/elle devrait avoir la capacité de travailler à la fois de manière indépendante et au sein d’une équipe.

Il/elle doit avoir de bonnes capacités d’organisation et de hiérarchisation des priorités; doit être en mesure de livrer dans des délais serrés; posséder des compétences interpersonnelles et faire preuve de discernement.

Enfin, le poste requiert de bonnes capacités de communication écrite et orale en anglais. La maîtrise du français ou du roumain constituerait un atout supplémentaire.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)